

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

## ABONNEMENT :

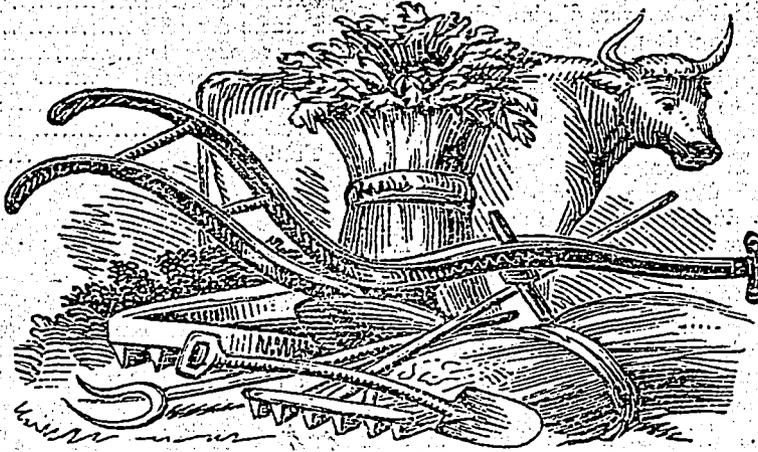
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



## ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne  
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

DES DIVERSES PLANTES FOURRAGÈRES PROPRES À ÊTRE CULTIVÉES SOUS LE CLIMAT DU CANADA.

### Formation des prairies

#### COMPOSITION DES SEMIS

Les différentes plantes fourragères qui peuvent entrer dans la composition d'une prairie ou d'un pâturage doivent posséder certains points de ressemblance qu'il est très-important de faire connaître à nos lecteurs. Sans cette précaution, nous n'aurions eu jusqu'à présent que des renseignements incomplets qui ne pourraient que nous induire en erreur ; et une grande diminution dans la quantité et la qualité des produits en serait la conséquence rigoureuse.

Le choix que l'on fera des plantes capables de former une même prairie devra être basé sur ces points de ressemblance. Ils sont au nombre de cinq principaux :

1o. *Même degré d'humidité constante dans le sol.* Quelques-unes des plantes dont nous avons donné les noms et les propriétés dans nos causeries précédentes, demandent au sol une dose d'humidité abondante et toujours égale ; d'autres, au contraire, se contentent des sols les plus secs ; d'autres, enfin, préfèrent le milieu entre ces deux extrêmes. Le lecteur sait, peut-être par expérience, que chaque plante a des sympathies, avec lesquelles le cultivateur doit compter, s'il ne veut constater un déficit énorme dans ces produits. Par les bons soins, on peut modifier un peu ces sympathies dans nos plantes usuelles ; mais il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit des végétaux propres à la composition des prairies naturelles, végétaux encore presque entièrement sauvages, que la culture n'a pas modifiés.

Si nous voulions agir avec ces derniers, comme nous agissons avec nos céréales, nos récoltes sarclées et nos légumineuses ordinaires, nous verrions que les rendements ne seraient plus aussi avantageux. Eh bien, la dose d'humidité qu'elles demandent du sol est une de ces exigences, qui soit le plus désavantageux

d'oublier. Les plantes que nous aurons ainsi placées dans une situation autre que celle qui leur est naturelle donnent pendant quelque temps un pauvre rendement, laissent ensuite cette terre qui ne leur est pas propre et les vides sont remplis par des herbes dont la valeur comme fourrage est souvent nulle. Il faut donc mettre chaque plante dans le sol le plus convenable sous ce rapport : humide, frais ou sec, selon les exigences de ces plantes. Ainsi pour les sols humides nous pourrions faire usage du vulpin des prés, du vulpin des champs, du paturin des prés, du paturin commun, de l'ivraie vivace, de la houque laineuse, de la flouve odorante, de la phléole des prés, de la fétuque des prés, du dactyle pelotonné, de l'agrostis stolonifère, de l'agrostis commune, de la glycérie flottante, de la gesse des marais, du trèfle blanc, du trèfle rouge, du trèfle hybride et de la vesce multiflore. Pour les terrains simplement frais, nous avons les mêmes plantes et de plus le paturin des bois, la luzerne cultivée, la luzerne lupuline et le jargeau ou vesce à quatre graines, mais dans ces derniers terrains nous ne sèmerons, ni la glycérie flottante, ni la gesse des marais, parce que ces deux plantes n'affectionnent que les sols très-humides. Pour les sols secs, nous pourrions employer l'agrostis commune, le vulpin des champs, le paturin des prés, la flouve odorante, la phléole des prés, la fétuque ovine, le dactyle pelotonné, la keulérie à crêtes, la canche flexueuse, la luzerne cultivée, la luzerne lupuline, le sain-foin, le trèfle rampant (*trèfle blanc*) et le trèfle couché.....

2o. *Même composition élémentaire du sol.* Les plantes ne sont pas aussi exigeantes sous ce rapport que sous le précédent ; néanmoins il en est qui ne veulent donner de forts produits que dans certains sols particuliers d'une composition déterminée ; mais la plupart des plantes n'y tiennent pas autant.

3o. *Même précocité.* Cette condition est d'une très-grande importance, car elle influe fortement sur la quantité et la qualité du fourrage. Ainsi que l'on sème dans une prairie des plantes dont la végétation est rapide avec d'autres dont la végétation est lente, on comprendra aisément que dans tous les cas, soit que l'on fauche de bonne heure, soit que l'on fauche